COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

Comité de liaison des parcs éoliens de Dune-du-Nord et de Grosse-Île

Préparé par : Transfert Environnement et Société

Rencontre du 9 septembre 2026



Préparé pour :

PARC ÉOLIEN DUNE-DU-NORD

PARC ÉOLIEN GROSSE-ÎLE WIND FARM

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

NOTE D'INTRODUCTION 3

1. SOMMAIRE 4

2. COMPTE RENDU 5

MOT DE BIENVENUE 5

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 23 AVRIL 2026 5

SUIVI DES ACTIONS DE LA RENCONTRE DU 23 AVRIL 2026 5

LANGUE DES RENCONTRES 6

MISE À JOUR – SUIVIS PEDDN 6

NOUVELLES DES MEMBRES 7

SUIVI DU PLAN D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE 10

PROCHAINES ÉTAPES ET CONCLUSION DE LA RENCONTRE 11

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE LA RENCONTRE I

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert »), a été mandaté par Nutrinor Gilbert Énergies renouvelables (ci-après « NGER ») pour soutenir l'équipe de NGER dans la facilitation des échanges et assurer la prise de notes lors des rencontres du Comité de liaison couvrant le parc éolien Dune-du-Nord (ci-après « PEDDN ») et le projet de parc éolien de Grosse-Île (ci-après « PEDGI »).

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de NGER ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

1. SOMMAIRE

La rencontre du Comité de liaison de PEDDN et PEDGI s'est tenue le 9 septembre 2026, à la Municipalité de Grosse-Île en mode hybride. Douze membres se sont réunis pour discuter notamment des développements du projet PEDGI et des mécanismes d'engagement communautaire.

Mercredi 9 septembre 2026

9 h 30 à 12 h 50

Municipalité de Grosse-Île

12 membres présents

Actions de suivi

- Transmettre aux membres l'hyperlien de la vidéo des travaux d'entretien des pales produite par Nergica.
- Transmettre aux membres anglophones du Comité de liaison les présentations en anglais avant les rencontres et tenir celles-ci dans les deux langues (français et anglais).
- Transmettre aux membres le questionnaire du sondage réalisé par la Municipalité de Grosse-Île.
- Transmettre aux membres la présentation PowerPoint de la rencontre.
- Transmettre aux membres la carte d'alimentation des aquifères de Grosse-Îles publiée sur la page Facebook de PEDGI.
- Partager l'invitation à la rencontre publique du 16 septembre sur la page Facebook de la Municipalité de Grosse-Île et transmettre un courriel d'invitation à l'ensemble des personnes qui ont répondu au sondage d'opinion concernant le projet PEDGI.

Présences

Catégorie / secteurs	Organisme	Nom	Présence
Membres – Milieu municipal et gouvernemental	Municipalité de Grosse-Île	Gordon Burke	Présent
	Municipalité de Grosse-Île	Karina Cyr	Présente
	Municipalité de Grosse-Île	Kim Clark	Présente
	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (CMIM)	David Richard	Présent
	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (CMIM)	Jasmine Solomon	Absente
Membres – Groupes environnementaux, sociocommunautaire	Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)	Marc-Olivier Massé	Présent
	Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine	Noémie Pelletier	Absente
	Attention FragÎles	Mélanie Bourgeois	Présente
	Tourisme Îles-de-la-Madeleine	Michel Bonato	Présent
Membres – Groupes économiques	SADC Îles-de-la-Madeleine	Daniel Gaudet	Absent
	Chambre de commerce des Îles	Martin Paquet	Présent

Catégorie / secteurs	Organisme	Nom	Présence
Représentants du promoteur	Nutrinor – Gilbert Énergies renouvelables	Jean-Michel Leblanc	Présent
	Alliance de l'Énergie de l'Est	Lou Landry	Présent
Facilitation/coordination du Comité	Transfert Environnement et Société	Dominik Boudreault Lapierre	Présent
		Isabelle Gagnon	Présente

2. COMPTE RENDU

Mot de bienvenue

M. Jean-Michel Leblanc, chargé d'exploitation pour NGER, souhaite la bienvenue aux membres du Comité de liaison de PEDDN et de PEDGI. Un bref tour de table permet aux personnes de se présenter.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ainsi que les objectifs de la rencontre sont présentés :

1 | Faire un suivi sur l'état d'avancement du projet PEDGI;
2 | Discuter des prochaines activités de participation publiques prévues dans le cadre du Plan d'engagement communautaire;
3 | Statuer sur l'intégration au comité des nouveaux sièges représentant les utilisateurs du territoire et les organismes communautaires.

L'ordre du jour est adopté.

La présentation partagée lors de la rencontre est reproduite à l'annexe 1 du présent document.

Adoption du compte rendu de la rencontre du 23 avril 2026

Le compte rendu a été transmis à l'ensemble des membres en mai pour validation, avant sa publication sur le site web. Il est convenu de ne pas en faire la lecture pendant la rencontre.

Il est mentionné que deux rencontres ont été tenues avec le conseil municipal de Grosse-Île depuis mai afin de présenter l'état d'avancement du projet PEDGI et le Plan d'engagement communautaire de NGER.

Suivi des actions de la rencontre du 23 avril 2026

M. Jean-Michel Leblanc présente l'état d'avancement des actions consignées dans le compte rendu de la rencontre précédente.

Le volume 8 de l'étude d'impact, déposé au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, a été transmis aux membres. Il est également accessible en ligne sur le site web du Ministère.

Les communications concernant PEDDN, notamment celles liées aux travaux d'entretien, ont été transmises aux membres. Réalisés en juillet, ces travaux portaient sur l'entretien des pales, une intervention courante après cinq années d'exploitation du parc éolien. Les techniciens spécialisés n'ont détecté aucune usure anormale. Des inspections seront désormais effectuées tous les deux ans. M. Leblanc mentionne que Nergica a produit une vidéo explicative portant sur des travaux d'entretien comparables réalisés sur des pales d'éoliennes. Cette vidéo pourrait être transmise aux membres pour illustrer la nature des interventions.

Les discussions sur la représentativité actuelle du Comité de liaison et sur l'ajout éventuel de sièges pour les utilisateurs du territoire et les organismes sociocommunautaires figurent à l'ordre du jour de la rencontre.

Langue des rencontres

M. Jean-Michel Leblanc sollicite l'avis des membres sur la langue des rencontres du Comité de liaison, dans le contexte de l'intégration de citoyens de Grosse-Île. Il précise que la présentation de la rencontre a été traduite en anglais et qu'elle sera transmise aux membres anglophones après la rencontre.

Les membres conviennent que, puisque le Comité comptera désormais des personnes anglophones, les rencontres devraient être bilingues et la documentation offerte en anglais afin de favoriser leur compréhension et leur pleine participation. Il est souhaité que chaque personne puisse s'exprimer dans la langue de son choix, l'ensemble des membres comprenant adéquatement les deux langues mais n'ayant pas tous la même aisance à parler leur langue seconde.

Mise à jour – suivis PEDDN

M. Jean-Michel Leblanc revient sur les travaux d'entretien réalisés au cours de l'été. Comme les éoliennes doivent être arrêtées pendant les interventions, ces travaux ont eu une incidence prévue sur la production. Malgré ces arrêts et quelques interruptions imprévues attribuables notamment à des facteurs techniques, la production de PEDDN dépasse actuellement de 15 à 20 % les prévisions annuelles.

M. Leblanc informe les membres que les éoliennes sont temporairement à l'arrêt en raison d'une panne majeure de télécommunications qui touche les Îles depuis quelques jours et perturbe les échanges de données entre le parc éolien et la centrale d'Hydro-Québec. Pour des raisons de sécurité, Hydro-Québec a demandé l'arrêt des éoliennes jusqu'au rétablissement de la situation.

Au cours des prochaines semaines, la maintenance annuelle de l'ensemble des composantes des turbines entraînera également l'arrêt en alternance des deux éoliennes. Le poste de raccordement fera par ailleurs l'objet d'opérations d'entretien nécessitant un arrêt du 26 au 28 septembre, puis du 10 au 12 octobre.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	**Éléments de réponses de NGER ou d'autres intervenants**
Quel genre de problème technique peut provoquer l'arrêt des éoliennes?	Les éoliennes sont dotées d'un système de sécurité comprenant un capteur qui mesure la température et peut interrompre la production afin de prévenir un problème. Un technicien doit alors se rendre sur place pour vérifier la situation. À titre d'exemple, au cours de l'été, un capteur s'est décroché sous l'effet des vibrations.
Le technicien qui doit se rendre sur place n'est pas aux Îles-de-la-Madeleine?	La maintenance des turbines est assurée par Enercon. L'équipe de première ligne est située à New Richmond, mais une entreprise d'électriciens des Îles a formé trois travailleurs depuis la mise en service de PEDDN et peut effectuer certaines vérifications et manoeuvres de première ligne sur place.
Est-ce qu'Hydro-Québec a pu accepter les 15 à 20 % de production supplémentaire?	Oui, ils ont été acceptés. Mentionnons qu'au 1er septembre, 85 % de l'engagement annuel avait été livré à Hydro-Québec.
Avez-vous le choix des périodes d'entretien, car il y a un risque de manquer d'importantes périodes de vent, donc de production?	Certains travaux doivent être réalisés par des techniciens spécialisés provenant de l'extérieur des Îles, ce qui nécessite de tenir compte des contraintes de déplacement et d'hébergement selon la période. Des opérations d'entretien du poste de raccordement doivent également être coordonnées avec Hydro-Québec.

Nouvelles des membres

M. Jean-Michel Leblanc invite les membres à transmettre, s'il y a lieu, des nouvelles de leur organisation. Aucun partage n'est cependant fait à ce point.

Mise à jour - projet PEDGI

M. Jean-Michel Leblanc rappelle que le BAPE a déposé, le 23 juin, un rapport favorable au projet PEDGI, reconnaissant son importance pour l'approvisionnement en électricité des Îles-de-la-Madeleine, sous réserve de certaines considérations. Le rapport recommande de renforcer quatre aspects : la mobilisation de la communauté, la prise en compte des aléas climatiques, notamment

l'érosion et la submersion, la réévaluation des coûts du projet et la protection des espèces d'oiseaux à statut particulier.

M. Leblanc indique que le promoteur a poursuivi ses travaux au cours des mois suivant l'audience publique et le dépôt du rapport du BAPE. Des engagements ont été pris auprès du ministère en réponse aux recommandations de la commission. Il mentionne notamment le retrait des positions d'éoliennes 6 et 7.

M. Leblanc annonce que le décret gouvernemental autorisant le projet a été publié le matin même dans la *Gazette officielle du Québec*. Il précise que le processus se poursuit, puisque différentes autorisations ministérielles demeurent nécessaires. Les partenaires du projet souhaitent également maintenir le dialogue avec la communauté afin de poursuivre l'amélioration du projet, notamment avec les citoyens de Grosse-Île.

Les échanges portent ensuite sur le sondage réalisé par la Municipalité de Grosse-Île au cours de l'été, à la suite de la recommandation du BAPE de consulter la population sur le projet PEDGI. Le sondage s'adressait aux résidents permanents et aux propriétaires fonciers de la localité. Environ 25% des personnes admissibles y ont répondu avant sa clôture, le 5 août. Une forte proportion des répondants a exprimé une opinion défavorable au projet, principalement en raison de préoccupations liées à l'environnement, à l'industrie de la pêche, aux milieux naturels et aux impacts visuels. M. Leblanc indique que le promoteur considère ces résultats comme des indications permettant, lorsque possible, d'ajuster certains aspects du projet ou de fournir de l'information supplémentaire sur les préoccupations exprimées.

La stratégie d'information du public concernant l'obtention du décret gouvernemental, particulièrement à Grosse-Île, est également abordée. Le promoteur prévoit diffuser un communiqué aux médias locaux en début d'après-midi, puis une publication sur la page Facebook du projet. Ces communications rappelleront la tenue des deux rencontres publiques de la semaine suivante, au cours desquelles la population pourra s'informer sur le projet et participer aux mécanismes prévus.

En raison d'une contrainte de temps, la portion de la présentation à propos des mises à jour et des mesures d'optimisation du projet n'est pas présentée. Il est convenu que les membres pourront en prendre connaissance à la suite de la rencontre et poser leurs questions ultérieurement s'il y a lieu.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	**Éléments de réponses de NGER ou d'autres intervenants**
Vous disposez déjà d'un parc en production dans un milieu semblable à celui du projet PEDGI. Il est possible pour vous de vous baser sur celui-ci pour aller chercher de l'information par rapport aux inquiétudes soulevées.	
Est-ce que vous faites du bridage actuellement à PEDDN comme mesure d'atténuation de la mortalité aviaire?	Non, mais nous avons signifié notre intérêt pour le Créneau d'excellente en énergies renouvelables, plus précisément un projet de recherche sur la détection intelligente, afin de vérifier si nous pourrions être un projet-pilote. Nous nous sommes aussi engagés à

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	**Éléments de réponses de NGER ou d'autres intervenants**
	faire une étude comportementale des oiseaux à l'approche du site actuel.
Pendant la période de migration des oiseaux, les éoliennes de PEDGI seront arrêtées?	Lorsqu'il y a une visibilité de moins de 200 mètres en période de migration.
Cela pourrait donc affecter la production?	C'est un compromis pour réduire l'impact potentiel sur les oiseaux sans affecter de façon majeure la production. Les mesures pourraient être ajustées selon le suivi.
Est-ce que cela peut représenter un enjeu mécanique?	Nous devrons éviter les arrêts-départs lors de trop grands vents. Il y aura des délais à respecter.
Le point 3 des engagements, soit la réévaluation des coûts, a été moins soulevé.	Nous sommes en cours de réévaluation des coûts présentement. Ce n'est pas un engagement formel auprès du ministère, qui ne l'a pas exigé, mais cela va de soi pour nous.
Est-ce que les contre-tarifs sont un enjeu par rapport aux composantes qui pourraient provenir des États-Unis?	Nous n'en sommes pas là actuellement. Pour être très transparents, nous avons un prix assez intéressant, mais les contre-tarifs annoncés cette semaine ne sont pas intégrés. Nous nous penchons davantage, pour le moment, sur l'évaluation plus fine en ce qui a trait aux mesures de prévention de l'érosion et l'ingénierie du projet.
Pourquoi le coût du projet a été soulevé par le BAPE?	Le projet a été évalué à 80 M$ en 2023. Il est donc évident qu'il doit être réévalué, en raison des mesures supplémentaires liées à l'érosion, mais aussi les tarifs et contre-tarifs et l'augmentation importante des coûts de construction au cours des dernières années.
À la Municipalité de Grosse-Île, êtes-vous satisfaits du nombre de personnes qui ont répondu au sondage?	Municipalité de Grosse-Île Les gens auraient pu participer davantage. Cela prenait peu de temps et les gens pouvaient répondre à la version papier ou en ligne, donc il était accessible même aux personnes qui ont de la difficulté à se déplacer ou qui n'étaient pas à la maison.
Est-ce que plusieurs personnes d'une même résidence pouvaient répondre?	Municipalité de Grosse-Île Oui. Il fallait obligatoirement inscrire son nom et son adresse.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	**Éléments de réponses de NGER ou d'autres intervenants**
Est-ce qu'une tendance se dégage du sondage, par exemple chez les gens qui demeurent plus près du site visé?	Municipalité de Grosse-Île Les gens qui seront potentiellement les plus impactés, parmi lesquels ont demandé des visualisations supplémentaires, n'ont pas pris temps de répondre. C'est décevant car nous avons démontré notre volonté de les consulter avec ce sondage, mais ils ne s'engagent pas.
Qui a fait le formulaire et est-ce que les résultats ont été diffusés?	Municipalité de Grosse-Île C'est l'administration de Grosse-Île qui a rédigé le sondage, qui a été approuvé par le conseil municipal. Nous n'avions pas le temps nécessaire pour tenir une importante consultation. Nous avons validé auprès du ministère des Affaires municipales les démarches qu'il était possible d'effectuer et les questions que nous pouvions légalement poser sans tenir de référendum. Les résultats ont été rendus publics dans le procès-verbal du conseil, le site web et la page Facebook de la municipalité.

Suivi du Plan d'engagement communautaire

M. Jean-Michel Leblanc fait un court résumé du suivi du Plan d'engagement communautaire déposé par le promoteur, et aborde les prochaines rencontres publiques prévues le 16 septembre à Grosse-Île pour la création du Groupe de travail et du 17 septembre à Cap-aux-Meules pour la mise à jour du Comité de liaison. Le processus d'autodésignation qui permettra aux citoyens de choisir, lors de ces rencontres, les personnes qui les représenteront à ces deux instances, est expliqué. La composition proposée pour le Groupe de travail et le Comité de liaison bonifié est présentée.

Les membres sont invités à se prononcer sur la suggestion d'ajouter un représentant des organismes sociocommunautaires et un représentant des organismes utilisateurs du territoire au sein du Comité de liaison. Ils ne se disent pas convaincus de la pertinence de ces ajouts pour le moment.

Il est proposé d'ajouter une personne représentante de la Municipalité de Grosse-Île au Groupe de travail, idéalement un.e élu.e et un.e membre de l'administration. En ce qui a trait aux organismes, M. Leblanc indique que le CAMI a fait part de son intention de partager l'invitation à la rencontre du 16 septembre, mais qu'il ne souhaite pas s'impliquer au Groupe de travail pour le moment.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	**Éléments de réponses de NGER ou d'autres intervenants**
Faut-il être résident permanent de Grosse-Île pour s'impliquer dans le Groupe de travail comme citoyen?	Il n'y a pas d'encadrement légal pour le Groupe de travail. Pour l'exercice d'autodésignation, le critère de résidence est généralement proposé, mais il pourrait y avoir une certaine latitude pour que les gens de Grosse-Île choisissent les personnes qu'ils jugent le mieux en mesure de les représenter.
Je trouve qu'il serait préférable d'avoir un seul comité.	Nous avons eu une réflexion à ce sujet, mais nous souhaitions donner davantage l'occasion de s'exprimer à la communauté de Grosse-Île, d'où le Groupe de travail. Nous verrons au fil du temps s'il devient plus pertinent de n'avoir qu'une instance.
Il serait dommage d'exclure des gens qui ne pourraient pas être présents à la rencontre du 16 septembre, mais qui seraient potentiellement intéressés à s'impliquer au Groupe de travail.	Si des personnes manifestent leur intérêt, mais ne peuvent vraiment pas être sur place lors de la rencontre, nous vous invitons à les mettre en contact avec nous.

Prochaines étapes et conclusion de la rencontre

M. Jean-Michel Leblanc résume les prochaines étapes, principalement sur le plan de la participation publique, en lien avec le projet PEDGI.

Il remercie les membres pour leur participation à la rencontre.

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE LA RENCONTRE

Comité de liaison des parcs éoliens de Dune-du-Nord et de Grosse-Île



Rencontre du 9 septembre 2026

PARC ÉOLIEN DUNE-DU-NORD

PARC ÉOLIEN GROSSE-ÎLE WIND FARM



Ordre du jour

9 h 30	Ouverture de la rencontre
9 h 35	Adoption du projet d'ordre du jour et objectifs de la rencontre
9 h 38	Adoption du compte rendu de la rencontre du 23 avril 2026
9 h 40	Suivi des actions de la rencontre du 23 avril 2026
9 h 45	Mise à jour – suivis PEDDN
9 h 50	Nouvelles des membres
10 h	**Mise à jour – projet PEDGI**
10 h 30	*Pause*
10 h 45	**Suivi du Plan d'engagement communautaire**
11 h 20	Prochaines étapes
11 h 30	Conclusion de la rencontre

2



1. Faire un suivi sur l'**état d'avancement du projet PEDGI**
2. Discuter des prochaines activités de participation publique prévues dans le cadre du **Plan d'engagement communautaire**
3. Statuer sur l'**intégration au comité des nouveaux sièges** représentant les utilisateurs du territoire et les organismes communautaires

3





4



Suivi des actions depuis le 23 avril 2026

ACTION DE SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	STATUT
Partage aux membres du Comité de liaison du volume 8 de l'étude d'impact déposé au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques.	NGER	Après la rencontre	Réalisée
Partage aux membres des communications à venir en lien avec PEDDN, notamment en lien avec les travaux d'entretien.	NGER	Dès que possible	Réalisée
Revoir, avec le Comité de liaison, la représentativité actuelle et statuer lors de la prochaine rencontre sur l'opportunité d'ajouter des sièges pour les utilisateurs du territoire et les organismes sociocommunautaires.	NGER	Prochaine rencontre	À l'ordre du jour

6


Langue des rencontres


Mise à jour – suivis PEDDN


Nouvelles des membres


Mise à jour sur le projet PEDGI

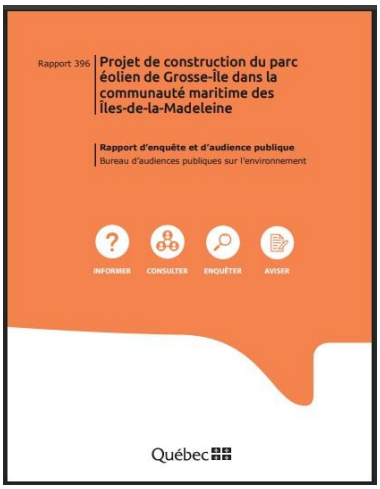
Rapport du BAPE - Recommandations

Le projet devrait être autorisé

La commission d'enquête est d'avis que le projet devrait être autorisé compte tenu du contexte d'approvisionnement en électricité aux Îles-de-la-Madeleine, qui repose principalement sur la centrale thermique de Cap-aux-Meules.

Sous réserve de renseignements complémentaires au gouvernement, portant sur quatre thèmes :

1. **Renforcer la mobilisation de la communauté**
   Maintenir un dialogue continu avec la communauté de Grosse-Île, et veiller à ce que les préoccupations locales soient documentées et prises en compte.
2. **Prendre en compte les aléas climatiques (érosion et submersion)**
   Poursuivre l'évaluation des risques d'érosion et de submersion côtière, et collaborer aux mesures de stabilisation requises.
3. **Réévaluer le coût du projet**
   Actualiser les estimations de coûts, et préciser les retombées économiques à long terme pour les partenaires locaux et régionaux.
4. **Protéger les espèces d'oiseaux à statut particulier**
   Vérifier l'efficacité des mesures de protection des oiseaux et mettre en place des mesures additionnelles au besoin.



Rapport no 396 - publié le 23 juin 2026

11

Rapport consultation communautaire – Municipalité de Grosse-Île

Mise en contexte de la démarche

À la suite d'une recommandation du BAPE, le conseil municipal a souhaité consulter sa population afin de recueillir leur opinion sur le projet proposé.

Objectif	Participation	Processus
• Recueillir l'opinion et les préoccupations des résidents permanents et des propriétaires fonciers concernant le projet proposé.	• Questionnaire réservé aux résidents permanents et aux propriétaires de la Municipalité de Grosse-Île. • Questionnaire accessible en ligne et en version papier.	• Questionnaire ouvert pendant deux semaines et terminé le 5 août 2026. • Admissibilité des réponses vérifiée par trois représentants municipaux.

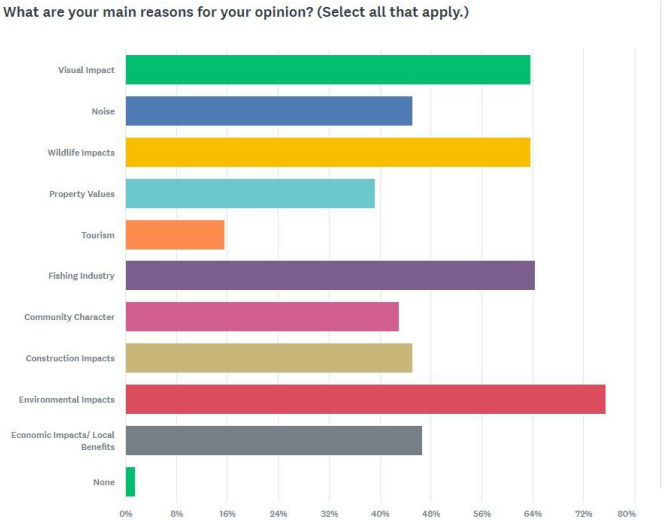
Participation	**140**	questionnaires complétés	**122**	réponses admissibles	≈ 25 % de la population admissible	
Résultats	**98**	opposés au projet	**18**	favorables au projet	**6**	indécis

Démarche consultative : il ne s'agissait ni d'un référendum ni d'un vote juridiquement contraignant.

Rapport consultation communautaire – Municipalité de Grosse-Île

Principales raisons associées aux opinions exprimées

Résultats complémentaires tirés des résultats de la consultation fournis par la municipalité de Grosse-Île



Mise à jour du projet et mesures d'optimisation

Positions initiales des éoliennes

- Position #4 : 1,7 km de la « maison » la plus proche (ancien B&J)
- Position de réserve #5 :
  - Nombreuses zones humides
  - Près de la position #3 — Vent irrégulier et perturbations



14

Mise à jour du projet et mesures d'optimisation

Positions optimisées des éoliennes

- Optimisation en déplaçant la position #4 de 120 mètres vers le sud-est
- Nouvelle position #4* : 1,8 km de la « maison » la plus proche (ancien B&J)



15

Mise à jour du projet et mesures d'optimisation

Disposition préliminaire des routes, plateformes et sous-station

Optimisation en cours

- Taille des plateformes et des fondations
- Forme et orientation des plateformes
- Route de la tour 1 à la 2
- Taille et équipement de la sous-station



16

Mise à jour du projet et mesures d'optimisation

Simulation visuelle avec la position #4 d'origine (vue de Keating's point)



Mise à jour du projet et mesures d'optimisation

Simulation visuelle avec la nouvelle position #4 (vue de Keating's point)



Mise à jour du projet et mesures d'optimisation

Simulation visuelle avec la position #4 d'origine (vue de Grosse-Ile North)



Mise à jour du projet et mesures d'optimisation

Simulation visuelle avec la nouvelle position #4 (vue de Grosse-Ile North)



Ce qui se passe maintenant

- Décret du gouvernement du Québec autorisant le projet;
- 16 septembre : rencontre de création du Groupe de travail de Grosse-Île;
- 17 septembre : rencontre de mise à jour et d'appel de candidatures du Comité de liaison.

L'obtention du décret est une étape importante mais ne constitue pas la fin du processus. Nous poursuivrons la discussion avec la communauté dans une perspective de bonification du projet afin qu'il réponde mieux aux besoins du milieu tout en contribuant à réduire la dépendance des Îles-de-la-Madeleine aux combustibles fossiles.



Conditions d'octroi du décret

1. **Conformité du projet** aux modalités et mesures prévues dans **l'étude d'impact sur l'environnement**
2. Programme de **surveillance du climat sonore** pour les phases de construction et de démantèlement
3. Programme de **suivi du paysage**
4. Programme de **suivi de la mortalité de la faune aviaire et des chauves-souris**
5. **Étude comportementale des oiseaux à l'approche du parc éolien**
6. **Compensation pour l'atteinte permanente aux milieux humides et hydriques**
7. **Comité de liaison** pendant les phases de construction, d'exploitation et de démantèlement du parc éolien

22

Calendrier

2022-2025	2025-2026	2027-2028	2028-2058	2058
Développement — Consultation des acteurslocaux — Sessionsd'informationdu public — Consultation-modification du schema d'aménagementde la CMÎM — Étuded'impact-recevabilité	**Analyse et acceptabilité environnementale** — Évaluation et recommendation du BAPE — Décret ministériel — Autorisations ministérielles	**Construction** — Preparation des superficies requises — Coulage des fondations des éoliennes — Aménagement des chemins d'accès — Installation des équipements — Livraison de l'électricité	**Exploitation** — Production d'électricité — Entretien des équipements et des chemins — Suivis environnementaux	**Fin du contrat** — Déploiement d'un plan de démantèlement (équipements, gestion des matières, transport, restauration)

23




Pause


Suivi du plan d’engagement communautaire



Portée du plan

- Vise à **structurer et encadrer les actions d'information, de dialogue et de suivi** auprès du milieu
- Met l'accent sur la **qualité des relations avec la communauté**, un enjeu central du projet
- Traduit les constats des démarches réalisées à ce jour en une **approche d'engagement claire et cohérente**, adaptée à la phase actuelle
- Soutient la mise en œuvre des **engagements** et clarifie les **mécanismes de gouvernance et de suivi**
- Sera un **document évolutif**, adapté à l'avancement du projet et les échanges avec le milieu
- Élaboré selon les **meilleures pratiques en relations avec les communautés**

27

Plan d'engagement communautaire

Progression de la mise en œuvre

30	9	4	2	15
Total des actions	• Terminé 30 %	• En cours 13 %	• Continu 7 %	• À venir 50 %

Réalisé à ce jour — jalons clés

- **Pilier 1 — Accessibilité, clarté et diffusion de l'information**
  - Comité de liaison mobilisé pour améliorer les mécanismes d'information et de communication
  - Communiqué de presse publié sur la solide performance et les retombées positives du parc éolien de la Dune-du-Nord
  - Deux fiches d'information produites pour les résidents de Grosse-Île sur le projet et la démarche de mobilisation
  - Démarche de mobilisation partagée avec les organisations locales lors de rencontres ciblées
- **Pilier 3 — Préoccupations et suivi des engagements**
  - Procédure de gestion des signalements mise à jour
- **Pilier 2 — Dialogue continu avec le milieu**
  - Mandat et composition du Comité de liaison révisés
  - Atelier de validation et de révision tenu sur les ajustements proposés au Comité
  - Calendrier des rencontres et actions de consultation ajustés pour tenir compte de la saison de pêche
  - Simulations visuelles supplémentaires réalisées avec Grosse-Île
- **Pilier 4 —Phase de construction et gestion des impacts**
  - À venir

Plan d'engagement communautaire

Priorités actuelles et prochaines étapes

En cours (4)

- Mise à jour des outils d'information (site web, médias sociaux, communications ciblées)
- Adaptation des canaux de communication aux réalités de Grosse-Île (affichage, relais locaux, envois postaux)
- Appel de candidatures citoyennes au Comité de liaison et au Groupe de travail (été 2026)
- **Représentativité du Comité de liaison élargie (sièges pour organismes communautaires/sociaux et utilisateurs du territoire)**

En continu (2)

- **Réunions bilingues du Comité de liaison tenues à Grosse-Île dans la mesure du possible**
- Participation aux activités et événements publics locaux pour favoriser le dialogue

À venir (13)

Automne 2026

- **Rencontres de création du Groupe de travail à Grosse-Île et de bonification du Comité de liaison à Cap-aux-Meules (16 et 17 septembre)**
- Mise en place du Groupe de travail de Grosse-Île pour la phase préopérationnelle, avec un plan de travail établi
- Partage d'exemples concrets de projets éoliens comparables
- Réalisation d'un profil évolutif des perceptions, préoccupations et attentes des résidents
- Évaluer la faisabilité de créer un poste d'agent de liaison de Grosse-Île (avec la CAMI et la municipalité)
- Rapports périodiques des enjeux et préoccupations récurrentes au Comité de liaison

2027–2028 · Phase de construction

- Planification de la phase de construction : examen des enjeux, plans de circulation et de transport d'équipement lourd, communications préventives et suivi des impacts avec le Comité de liaison et le Groupe de travail

Plan d'engagement communautaire

Prochaines activités de participation publique – Rencontres de création du Groupe de travail et de mise à jour du Comité de liaison

Objectif :
Désigner les **représentants citoyens** qui prendront place **au Groupe de travail de Grosse-Île et au Comité de liaison du PEDDN & PEDGI** par un processus favorisant une implication diversifiée et représentative du milieu.

Groupe de travail de Grosse-Île

Mercredi 16 septembre
18 h 30 à 20 h 30
Gymnase de l'école, Grosse-Île



Comité de liaison

Jeudi 17 septembre
18 h 30 à 20 h 30
Salle communautaire de Cap-aux-Meules (Mairie)



Plan d'engagement communautaire

Déroulement des rencontres

Présentation
- Mise à jour sur le projet PEDGI depuis le BAPE;
- Plan d'engagement communautaire – révision du Comité de liaison et création du Groupe de travail.

Explication du processus et activités de création/mise à jour
- Regroupement des personnes citoyennes;
- Chaque personne intéressée présente son intérêt à faire partie du Groupe de travail ou du Comité de liaison, selon le cas
- S'il y a plus de candidat.es que de sièges disponibles, les participant.es déterminent entre eux la ou les personnes qui les représenteront, selon les critères établis et proposés;
- Retour en grand groupe pour présenter la ou les personnes choisies.

Plan d'engagement communautaire

Groupe de travail de Grosse-Île

SECTEURS	NOMBRE DE SIÈGES PROPOSÉS
RÉSIDENTS DE GROSSE-ÎLE	3
RÉSIDENTS DE GROSSE-ÎLE	*3*
ORGANISMES LOCAUX DE GROSSE-ÎLE	2
À DÉTERMINER	*1*
À DÉTERMINER	*1*
ORGANISME ENVIRONNEMENTAL	1
À DÉTERMINER	*1*
ORGANISME SOCIO-ÉCONOMIQUE	1
À DÉTERMINER	*1*
SECTEUR MUNICIPAL	2
MUNICIPALITÉ DE GROSSE-ÎLE	*1*
EMPLOYÉS TECHNIQUES DE LA CMM	*1*
TOTAL	9

Désigné lors de la rencontre publique du 16 septembre

Plan d'engagement communautaire

Comité de liaison PEDDN & PEDGI

SECTEURS	NOMBRE DE SIÈGES ACTUELS	NOMBRE DE SIÈGES PROPOSÉS	
MILIEU MUNICIPAL / RÉGIONAL	3	3	
COMMUNAUTÉ MARITIME ET MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	2	
MUNICIPALITÉ DE GROSSE-ÎLE	1	1	
GROUPES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	3	4	
ATTENTION FRAGILES	1	1	
COMITÉ ZIP DES ÎLES	1	1	
CENTRE DE RECHERCHE SUR LES MILIEUX INSULAIRES ET MARITIMES (CERMIM)	1	1	
ORGANISME SOCIOCOMMUNAUTAIRE - À VENIR	-	1	← À déterminer
ORGANISMES ÉCONOMIQUES	3	3	
CHAMBRE DE COMMERCE DES ÎLES	1	1	
SADC DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1	1	
TOURISME ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1	1	
UTILISATEURS DU TERRITOIRE	-	1	
À VENIR	-	1	← À déterminer
CITOYENS	-	3	
REPRÉSENTANTS CITOYENS DU GROUPE DE TRAVAIL		2	
CITOYENS DE LA COMMUNAUTÉ MARITIME ET MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE		1	← Désigné lors de la rencontre publique du 16 septembre
TOTAL	9	14	



Prochaines étapes et conclusion

1. Partage du **compte rendu** de la rencontre du Comité de liaison pour validation **d'ici 3 semaines**
2. Rencontre de **création du Groupe de travail de Grosse-Île** le 16 septembre
3. Rencontre de **mise à jour et appel de candidatures du Comité de liaison** PEDDN & PEDGI le 17 septembre
4. Rencontre du Comité de liaison – **accueil du nouveau membre citoyen**
5. Rencontre du Groupe de travail de Grosse-Île

34

Jean-Michel Leblanc
Chargé d'exploitation
418 937 4976
jean-michel.leblanc@nge.energy

Dominik Boudreault Lapierre
Directeur de projets et facilitateur
514 386-7557
dblapierre@transfertconsult.ca
transfertconsult.ca